

L'Ina et Universal Music France signent un accord pour l'exploitation sur Ina.fr d'émissions de variétés.

L'Institut national de l'audiovisuel et Universal Music France ont signé un accord qui permet l'exploitation en vidéo à la demande (V.O.D.) sur le site ina.fr, des émissions de variétés intégrant des prestations visuelles d'artistes-interprètes issus du catalogue Universal Music. Cet accord permet de retrouver sur ina.fr les chansons diffusées dans des émissions du fonds audiovisuel de l'Ina telles que : Age tendre et tête de bois, Discorama, le Palmarès des chansons, Bienvenue, Top à, Numéro un, ou A bout portant...plus de 100 000 documents sont consultables en ligne, ce qui correspond à plus de 13 000 heures de programmes.